



Communiqué de presse

Intelligence artificielle : défendre les emplois et les métiers de la culture !

L'intelligence artificielle (IA) s'impose désormais dans tous les secteurs de la société, et la culture n'y échappe pas. Musées, spectacles, patrimoine, édition, audiovisuel, doublage : partout, les promesses d'efficacité et de productivité accompagnent l'introduction d'outils fondés sur l'IA.

Mais derrière ce discours techniciste, la CFDT-CULTURE, le SNAPAC-CFDT et le SNLE-CFDT rappellent une priorité : **préserver les métiers, les savoir-faire et les droits des personnels.**

Un bouleversement des pratiques professionnelles

L'automatisation transforme en profondeur les pratiques culturelles :

- **Dans les musées**, des algorithmes rédigent des notices, gèrent les collections et automatisent les visites, **réduisant la place et l'expertise des professionnels** au profit de traitements standardisés.
- **Dans le spectacle vivant**, des outils génératifs conçoivent décors ou partitions, sans reconnaissance du travail créatif ni protection des auteurs.
- **Dans l'édition et le patrimoine**, la traduction, les illustrations et la relecture se voient confiées à des IA, au détriment de la qualité des contenus et de la reconnaissance des métiers.
- **Dans le doublage**, le clonage des voix et la traduction automatisée menacent l'existence même d'un métier d'exception : jusqu'à 15 000 emplois directs sont aujourd'hui en jeu, dont 5 000 artistes-interprètes.

Ces outils peuvent reproduire n'importe quelle voix à partir d'un simple échantillon. L'interprétation humaine, la nuance, l'émotion — cœurs du travail culturel — sont reléguées à la marge. C'est une remise en cause profonde du sens et de la valeur du travail artistique.

Préserver les métiers, accompagner les transitions

La CFDT-CULTURE, le SNAPAC-CFDT et le SNLE-CFDT demandent que la révolution numérique soit encadrée et accompagnée :

- **Un encadrement strict des usages de l'IA**, pour que les outils soutiennent les compétences humaines sans jamais les remplacer.
- **Des garanties éthiques et juridiques** protégeant le droit d'auteur, la voix et l'intégrité des artistes.
- **Des dispositifs de formation** permettant à chacun·e de maîtriser les nouveaux outils et d'en rester acteur.
- **La création de nouveaux emplois d'accompagnement** : référents numériques, médiateurs de données culturelles, experts du patrimoine numérique et sonore.
- **Un dialogue social approfondi** dans toutes les institutions culturelles, pour anticiper les transformations plutôt que les subir.

Former, réguler, protéger

Il est indispensable d'associer les agents et les professionnels à toutes les décisions qui transforment leurs métiers. L'accompagnement doit se traduire par **des moyens concrets** : formations, protections sociales, investissements à la hauteur des enjeux, et refus de tout transfert de charge sans contrepartie.

La modernisation ne doit jamais se faire au détriment des conditions de travail, du sens ni de la valorisation des missions culturelles.

Pas de culture sans travailleurs

La CFDT-CULTURE, le SNAPAC-CFDT et le SNLE-CFDT affirment leur exigence : **faire de cette révolution technologique un levier d'amélioration, jamais un prétexte à la casse sociale.**

Les politiques publiques doivent garantir que l'innovation serve la diffusion du savoir, le respect du pluralisme culturel et la reconnaissance des métiers – et non leur effacement.

Parce qu'une culture sans ses travailleurs n'est qu'une **illusion de culture**.
Parce que la diversité et la qualité des productions naissent du maintien de **métiers vivants, qualifiés, reconnus et défendus**.

Nous serons vigilants et exigeants : les agents et professionnels de la culture ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel du progrès technologique.
Laisser faire, c'est laisser disparaître.

Paris le 20 octobre 2025

Contacts presse :

CFDT-CULTURE – Alexis Fritche, secrétaire général : 07 62 05 27 22

SNAPAC-CFDT – Jean Garcia, secrétaire général : 06 22 89 82 07

SNLE-CFDT – Martine Prosper, secrétaire générale : 06 62 01 69 92